

## Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement

Renouvellement (régime déclaration) de l'autorisation décennale de dragage de la passe d'entrée du port de Frontignan la Peyrade

### 4. RESUME NON TECHNIQUE

Le port de Frontignan est situé sur la commune de Frontignan à l'Est de Sète, dans le département de l'Hérault en région Languedoc-Roussillon.



Le projet vise à **rétablir la circulation des navires dans la passe d'entrée du port de plaisance de Frontignan** dû à l'ensablement naturel. Dans l'avant-port une cote de -3m CM (Cote Marine) est préconisée. Au niveau de la zone extérieure ouest de la digue, la cote de projet est de -2,5 m CM.

Les travaux prévus sont un **dragage d'entretien régulier de la passe d'entrée** du port de plaisance de Frontignan ainsi que dans l'avant-port et la valorisation des sédiments situées sur la plage à l'ouest du port. Des opérations ponctuelles de dragage pour l'enlèvement de tocs dans le périmètre étudié de l'avant-port entre les opérations d'envergure de dragage sont également prévues.

La **zone de dragage** ainsi que la **zone de valorisation des sédiments dragués** sont présentées sur la figure ci-dessous.

## Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement

Renouvellement (régime déclaration) de l'autorisation décennale de dragage de la passe d'entrée du port de Frontignan la Peyrade



Les opérations qui vont se succéder sont les suivantes :

- Dragage de la passe d'entrée du port à -3,0m NGF au centre et -2,50m NGF sur les côtés du chenal,
- Refoulement et valorisation dans les casiers prévus à cet effet.

Les opérations seront menées en limitant leur impact sur l'environnement.

**La commune effectue des dragages d'entretien réguliers depuis une quarantaine d'années, les volumes de dragage varient entre 3 000 et 13 000 m<sup>3</sup>.**

**Le coût de l'opération est estimé à 1 000 000 euros sur 10 ans** (source : coût sur 2013-2023).

Le projet de dragage du port de Frontignan est soumis aux procédures suivantes :

- Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau (rubrique 4.1.3.0.);
- Evaluation des Incidences Natura 2000.

La durée des travaux est d'un peu moins d'un mois (15 jours ouvrés) en comptabilisant l'installation et le repli du chantier dans ce délai. Les travaux sont généralement réalisés au mois d'avril (avant la période estivale).

La synthèse de l'état initial de la zone d'étude est présenté sur le tableau suivant.

Thématiques		Spécificité et sensibilité des milieux	Niveau de l'enjeu
Milieu physique	Qualité des sols et sédiments	Enjeu lié au risque de contamination du milieu	Faible
	Bathymétrie	Enjeu lié à la sécurité des plaisanciers dans l'entrée du port	Fort
	Dynamique sédimentaire	Lutte contre l'ensablement continu de la passe d'entrée du port	Moyen

## Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement

Renouvellement (régime déclaration) de l'autorisation décennale de dragage de la passe d'entrée du port de Frontignan la Peyrade

Masses d'eau en présence	Masses d'eau souterraines	Qualité physico-chimique et bactériologique des eaux → <b>Maintien de la qualité des eaux</b>	Faible
	Masses d'eau superficielles	Qualité physico-chimique et bactériologique des eaux → <b>Maintien de la qualité des eaux</b>	Faible
		Turbidité	Moyen
	Espaces naturels sensibles	<p><b>Le projet jouxte les sites Natura 2000 FR9112035 : Côte languedocienne et FR9101413 : Posidonies de la côte palavasienne</b></p> <p><u>Site Natura 2000 à proximité du projet :</u></p> <p><b>Directive Habitats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>FR9101410 : Étangs palavasiens située à 400 mètres</li> </ul> <p><b>Directive Oiseaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>FR9110042 : Etangs palavasiens et Etang de l'Estagnol située à 400 mètres</li> </ul> <p><u>ZNIEFF à proximité du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2 ZNIEFF de type I</li> <li>1 ZNIEFF de type II</li> </ul> <p><u>Espaces remarquables au titre de la Loi Littoral :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Zone de dragage</li> <li>Zone de valorisation des sédiments</li> </ul>	Moyen
Milieu naturel	Habitats/Faune/Flore	<p><u>Terrestre :</u></p> <p>La valorisation des sédiments dragués a lieu au niveau de la plage à proximité du port pour séchage et valorisation directement, zone fortement urbanisée</p> <p><u>Marin :</u></p> <p>Une reconnaissance environnementale a été réalisée le 20/03/2024 au droit de l'avant-port de Frontignan. Aucune espèce protégée a été observée, le substrat est plutôt homogène sur toute la zone.</p> <p>Dans le port, sur l'emprise du site de dragage et à proximité immédiate, les fonds ne présentent aucun intérêt sur le plan biologique.</p> <p>Les sites d'herbiers de Posidonies les plus proches de la zone de dragage sont à plus de 500 mètres.</p>	Faible
Milieu humain	Loisirs	Turbidité engendrée par les travaux	Faible
	Plaisance	Rétablissement d'un tirant d'eau nécessaire à la navigation	Moyen

## Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement

Renouvellement (régime déclaration) de l'autorisation décennale de dragage de la passe d'entrée du port de Frontignan la Peyrade

L'impact du projet et les mesures mises en place sont présentés sur le tableau suivant.

Thématiques		Phase du projet	Nature des incidences	Niveau des incidences	Mesures	Incidences résiduelles en phase exploitation
Milieu physique	Hydrodynamisme	Phase exploitation	- Le courant étant faible sur la zone d'étude, le projet de dragage ne présente pas de risque significatif de modification de la courantologie durant la phase d'exploitation.	Nulles	- Aucune mesure spécifique	Nulles
	Dynamique sédimentaire	Phase travaux	- Action de la drague est temporaire et ne va pas influencer la dynamique sédimentaire globale - Rejets des eaux de rejet sont temporaires.	Faibles	- Aucune mesure spécifique	-
		Phase exploitation	- Travaux annuel, entraînant pas de modifications sur les courants et les apports sédimentaires.	Nulles	- Aucune mesure spécifique	Nulles
	Qualité du milieu	Phase travaux	- L'impact du nuage turbide sera cantonné aux zones à proximité du dragage du fait de la nature des sédiments et de l'hydrodynamisme de la zone. La qualité des eaux ne présentera pas de dégradation significative concernant la turbidité.  - Les résultats des analyses chimiques indiquent que les sédiments ne sont pas pollués au regard des seuils N1 et N2. Les opérations de dragage ne présentent pas de risque de contamination des eaux.  - Les sédiments vont être rejetés sur le haut de plage. Les eaux vont ruisseler sur la plage et les	Faibles	- Mise en place de barrage anti-MES  - Toutes les mesures seront prises pour prévenir les pollutions accidentelles  - Des mesures seront prises pour la collecte, le tri, l'évacuation et le traitement des sous-produits solides (déchets divers) générés par le chantier.	-

## Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement

Renouvellement (régime déclaration) de l'autorisation décennale de dragage de la passe d'entrée du port de Frontignan la Peyrade

Thématiques		Phase du projet	Nature des incidences	Niveau des incidences	Mesures	Incidences résiduelles en phase exploitation
			particules vont décanter majoritairement sur la plage. Les particules n'ayant pas décanté, décanteront ensuite mais n'impacteront pas durablement le milieu.			
		Phase exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La turbidité en phase d'exploitation ne sera pas supérieure à la turbidité naturelle.</li> <li>- Les sédiments valorisés seront disposés sur les plages et ne seront mobilisés que lors des coups de mer.</li> </ul>	Nulles	- Aucune mesure spécifique	Nulles
Milieu naturel	Faune et flore terrestre	Phase travaux	- La zone de projet au niveau terrestre est caractérisée par une forte urbanisation et une absence d'espèces végétales ou animales sensibles et/ou protégées.	Faibles	- Tout sera mis en œuvre pour éviter tout impact au niveau des nuisances sonores	-

## Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement

Renouvellement (régime déclaration) de l'autorisation décennale de dragage de la passe d'entrée du port de Frontignan la Peyrade

Thématiques		Phase du projet	Nature des incidences	Niveau des incidences	Mesures	Incidences résiduelles en phase exploitation
		Phase exploitation	- Le projet n'aura pas d'impact sur les espèces terrestres.	Nulles	- Aucune mesure spécifique	Nulles
Faune et la flore marines		Phase travaux	<p>- La zone de projet est caractérisée par l'absence d'espèces végétales ou animales sensibles et/ou protégées.</p> <p>- Les opérations de dragage pourront créer temporairement un faible panache de turbidité qui sera en majorité contenu dans l'aspiration de la drague. Le risque de dispersion du panache turbide vers les sites d'herbiers de Posidonie est très faible.</p> <p>- Concernant la valorisation, du fait de la granulométrie des sédiments, des conditions hydrodynamiques et du rejet en haut de plage, les sédiments auront décanté avant que l'eau n'arrive dans la mer. La turbidité engendrée sera donc faible voire nulle.</p> <p>- Les sédiments n'étant pas contaminés, il n'y aura pas de relargage de contaminants autant lors du dragage que lors de la valorisation des sédiments.</p>	Faibles	- Mise en place de barrage anti-MES	-

## Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement

Renouvellement (régime déclaration) de l'autorisation décennale de dragage de la passe d'entrée du port de Frontignan la Peyrade

Thématiques		Phase du projet	Nature des incidences	Niveau des incidences	Mesures	Incidences résiduelles en phase exploitation
		Phase exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En phase d'exploitation, il n'y aura pas de dragage. La zone retrouvera une turbidité naturelle.</li> <li>- La zone de valorisation sera démantelée et il n'y aura pas de rejets d'eaux.</li> <li>- Il n'y aura pas de possibilité de mobilisation de contaminants</li> <li>- Les espèces colonisant les fonds sableux pourront rapidement coloniser la zone.</li> </ul>	Nulles	- Aucune mesure spécifique	Nulles
Environnement humain	Activité de loisirs Navigation Activités économiques	Phase travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux seront réalisés avant le début de la saison estivale, en dehors de toute activité de loisirs présente sur le site.</li> <li>- L'accès au port sera gêné du fait des travaux de dragage. Cependant, cet impact sera temporaire et faible.</li> <li>- Les travaux ne présentent aucun impact sur les activités économiques de la zone d'étude.</li> <li>- Concernant les tables conchylicoles, les plus proches étant à environ 9 km, l'impact sera négligeable.</li> </ul>	Faibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baignade sur les plages de valorisation sera interdite durant la période des travaux par simple précaution.</li> <li>- Les opérations de dragage pourront être interrompues pour permettre aux bateaux de rentrer ou sortir du port de Frontignan.</li> </ul>	-

## Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement

Renouvellement (régime déclaration) de l'autorisation décennale de dragage de la passe d'entrée du port de Frontignan la Peyrade

Thématiques		Phase du projet	Nature des incidences	Niveau des incidences	Mesures	Incidences résiduelles en phase exploitation
		Phase exploitation	- L'impact du projet sur la navigation et la sécurité des plaisanciers sera positif.	Positives	- Aucune mesure spécifique	Positives